



MSC CRUISES SA REMBOURSE CHF 195M D'OBLIGATION DÛE LE 30 NOVEMBRE 2021

Genève, Suisse, 30 novembre 2021 – MSC Cruises SA a annoncé le remboursement de son obligation de CHF 195M, 3% venant à échéance le 30 novembre 2021.

La société continue à renforcer son bilan tout en profitant de la reprise de ses croisières.

Informations concernant les emprunts obligataires de MSC Cruises SA :

Nom	MSC CRUISES 17-23
ISIN	CH0370943562
Date d'échéance	14.07.2023
Nom	MSC CRUISES 16-21
ISIN	CH0341725890
Date d'échéance	30.11.2021

NOTE:

Les informations contenues dans ce communiqué peuvent concerner des indications, des attentes, des croyances, des plans, des intentions ou des stratégies concernant l'avenir. Ces déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes. Toutes les déclarations prévisionnelles incluses dans ce communiqué sont basées sur les informations dont dispose MSC Cruises SA à la date du présent communiqué ad hoc et peuvent être affectées par des nombreux facteurs. Nous n'assumons aucune obligation de mise à jour de ces déclarations prospectives.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat de titres.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter :

Luca Biondolillo
Chief Communications Officer
luca.biondolillo@msccruises.com